

A la Une

L'Édito de Catherine Bergeal, conseiller d'Etat, directrice des affaires juridiques des ministères financiers.

Une pierre, deux maisons, trois ruines, quatre fossoyeurs, un jardin, des fleurs, un raton laveur...

C'est Jacques Prévert et son Inventaire qui introduiront le premier éditorial 2011, à l'heure du bilan pour l'OEAP de l'année écoulée :

Une notification de marché pour l'acquisition d'un nouveau système d'information de l'OEAP,
Une application WEB pour la saisie des fiches de recensement de certains acheteurs,
Une réunion du conseil scientifique,
Une réunion de l'assemblée plénière,
Une enquête « Entreprises » sur la dématérialisation,
Une enquête « Acheteurs publics » sur la dématérialisation,
Un recensement des marchés publics en 2009,
Un guide pratique sur la dématérialisation,
Un atelier PME qui relance ses travaux,
Un atelier Dématérialisation qui continue ses travaux,
Un atelier Aspects sociaux qui publie un guide rénové « Commande publique et accès à l'emploi des personnes qui en sont éloignées »,
...et élabore un rapport sur la diversité dans la commande publique,
Une fusion des GEM Ascenseurs et GEM Chauffage – Climatisation,
Un changement de nom pour le GEM AB, qui devient GEM Equipement de bureau, enseignement et formation,
Un nouveau président, M. Goudin, pour l'atelier PME,
Un guide pour les acheteurs publics de services de communications électroniques,
Un guide relatif à la prise en compte du coût global dans les marchés publics de bâtiment,
Une spécification technique applicable au blanchissage et au nettoyage professionnel des articles textiles,
Un site internet régulièrement mis à jour,
Et...quatre « Lettres de l'OEAP » pour vous informer au plus près de l'actualité de la commande publique.

Je vous souhaite, à vous et à vos proches, une belle et sereine année 2011.

L'actualité de l'Observatoire

➤ Réunion de l'assemblée plénière

L'Observatoire économique de l'achat public s'est réuni en assemblée plénière pour la sixième année le 13 décembre dernier.

Au programme de cette séance, les résultats du recensement 2009, l'évolution des chiffres 2005-2009 et les analyses qui peuvent en être tirées, notamment concernant les PME ; les travaux des ateliers de réflexion, en particulier l'atelier Aspects sociaux dans la commande publique et l'Atelier PME ; le programme d'activité des GEM pour 2011, et les exemples particuliers du GEM Equipement de bureau, enseignement et formation et du GEM Aménagements et équipements durables dans le bâtiment ; le fonctionnement et les travaux du conseil scientifique ; l'avancement du projet SI (Système d'information) de l'OEAP.

Une place particulière a été donnée cette année à l'actualité de la commande publique et à une présentation des nouveaux formulaires mis à la disposition des acheteurs publics et des opérateurs économiques.

[Accédez aux documents](#)

➤ Résultats du recensement 2009

Dévoilés lors de l'assemblée plénière, les chiffres du recensement des marchés publics révèlent un accroissement notable du montant des marchés notifiés et recensés par l'Observatoire, qui atteignent 81,2 milliards d'€ HT pour l'année 2009, à comparer aux 68,5 milliards d'€ HT recensés en 2008.

Plus de 117 000 marchés ont été enregistrés, soit 3% de plus qu'en 2008. 72 000 marchés sont supérieurs au seuil du recensement obligatoire fixé à 90 000 € HT. Les 45 000 marchés inférieurs au seuil et également recensés ne totalisent que 1,2 Mds €. Ces marchés sont, pour 90 %, passés par les collectivités territoriales ou leurs établissements publics.

L'évolution constatée présente deux caractéristiques :

- un accroissement du poids des grands acheteurs de l'État, résultant d'une part de l'augmentation des marchés de la Défense et, d'autre part, d'un meilleur recensement des grands opérateurs publics nationaux ;
- un maintien au niveau 2008 pour les autres marchés de l'État et ceux des collectivités territoriales.

La part des PME dans ces marchés reste globalement comparable à celle de 2008. Avec 62 % en nombre, pour 28 % du montant total, hors sous-traitance, leur part s'accroît légèrement en nombre de marchés passés. La part relative du montant des marchés attribués aux PME est influencée par l'augmentation du poids des gros marchés de l'État dans le total. Les PME restent plus présentes dans les marchés des collectivités territoriales avec 65 % de marchés attribués à des PME contre 41 % dans les marchés de l'État et des établissements publics nationaux.

[Les chiffres 2009](#)

➤ Enquête satisfaction

Une enquête satisfaction a été menée auprès des participants de l'assemblée plénière.

Les résultats témoignent du jugement positif que portent les membres de l'Observatoire quant à la qualité des travaux : avec près de 68 % de membres satisfaits, et 30 % de très satisfaits, les bons résultats de l'année dernière sont confirmés.

Les personnes qui ont répondu au questionnaire estiment de surcroît que les travaux initiés ou menés par l'OEAP correspondent bien (56 %) ou très bien (41 %), aux missions qui lui incombent. Cette tendance très positive de l'action menée par l'OEAP est renforcée par la bonne prise en compte des préoccupations d'achat public dans les travaux de l'OEAP, en forte amélioration par rapport à l'année dernière : près de 71 % des sondés décernent une mention bien à l'Observatoire, près de 21 % une mention très bien.

Bons résultats également pour « La Lettre de l'OEAP », qui confirment les chiffres de l'an dernier : les lecteurs en trouvent le contenu intéressant à 78 %.

➤ *Sortie de la nouvelle version du guide Commande publique et accès à l'emploi des personnes qui en sont éloignées*

L'Atelier sur les aspects sociaux dans la commande publique, piloté par Jean-Baptiste de Foucauld, a achevé ses travaux après une dernière phase de concertation au cours du mois de décembre 2010. Le guide a été mis en ligne sur le site du ministère de l'économie le 31 décembre 2010.

Cette seconde édition, la première datant de 2007, conserve les orientations générales retenues à l'origine. Le guide s'efforce de répondre de manière précise et concrète aux différentes questions que se posent les acheteurs publics qui doivent désormais évaluer leurs besoins en prenant en compte des objectifs du développement durable, comme le prévoit l'article 5 du code des marchés publics et qui souhaitent introduire dans leurs marchés des clauses de d'insertion sociale dans l'emploi des personnes en difficulté.

[Accédez au guide](#)

La vie de l'Observatoire

➤ *Enquête dématérialisation : premiers résultats*

Après avoir lancé une consultation sur la dématérialisation auprès des entreprises, la DAJ a recueilli l'avis des acheteurs publics.

L'objectif de cette enquête, qui s'est achevée le 31 octobre 2010, était double : mieux connaître les utilisateurs actuels et comprendre les réticences de ceux qui n'osent pas encore « se lancer ».

La prochaine Lettre de l'OEAP (avril 2011) sera spécialement consacrée aux résultats complets de cette consultation.

[Dématérialisation : premiers retours sur l'enquête « acheteurs »](#)

➤ *Du côté de l'atelier PME*

La réunion du 17 novembre 2010 a permis de prendre connaissance des contributions présentées par certains participants sur les problématiques de cotraitance et de sous-traitance et des difficultés rencontrées sur le terrain en la matière. Sur la base de ces discussions, un certain nombre de fiches thématiques seront rédigées par l'atelier pour rappeler ou conseiller des bonnes pratiques, par exemple le rôle du pouvoir adjudicateur lors de l'acceptation d'un sous-traitant et l'agrément de ses conditions de paiement.

L'atelier poursuivra ses travaux en 2011, quatre réunions étant d'ores et déjà programmées pour le 1er semestre de cette année.

En bref

➤ *Une nouvelle rubrique pour le site Marchés Publics*

Le site Marchés publics s'enrichit d'une nouvelle rubrique : « Vos questions / Nos réponses ! », qui permettra aux acheteurs de trouver facilement les réponses à des questions récurrentes. 27 premiers thèmes ont été mis en ligne en janvier.

[Accéder à la rubrique](#)

➤ *La concertation sur la révision des formulaires EXE est terminée*

Les contributions aux projets de nouveaux formulaires EXE ont été nombreuses. Les observations des internautes seront prises en compte.

Dans l'attente des formulaires définitifs, la DAJ conseille de continuer à utiliser les [formulaires EXE](#) disponibles sur le site, en les adaptant si nécessaire.

Trois séries de formulaires révisés sont donc désormais disponibles : DC, OUV et NOTI. La série EXE devrait l'être dans le courant du mois de février.

http://www.economie.gouv.fr/directions_services/daj/marches_publics/presentation-mp/marches_publics.htm

➤ *Un nouveau décret pour les comités consultatifs de règlement amiable*

Les comités de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics sont des organismes consultatifs de conciliation, qui peuvent être saisis de tout différend ou litige survenu au cours de l'exécution d'un marché public. Ils recherchent les éléments de fait et de droit, en vue d'une solution amiable et équitable.

Pris en application de l'article 127 du code des marchés publics, le [décret n° 2010-1525 du 8 décembre 2010](#) abroge le décret n° 2001-797 du 3 septembre 2001, et fixe des règles de fonctionnement des CCRA plus efficaces.

Une [fiche explicative](#) est à votre disposition.

Retrouvez La Lettre de l'OEAP sur le site Web de l'Observatoire :

http://www.economie.gouv.fr/directions_services/daj/marches_publics/oeap/index.htm

La Lettre de l'OEAP :

Directrice de la publication : Catherine Bergeal

Rédacteur en chef : Serge Doumain

Rédaction : Brigitte Bancourt

Observatoire Economique de l'Achat Public - Direction des affaires juridiques - Bureau 1C

Bâtiment Condorcet – Télédocus 321 – 6 rue Louise Weiss – 75703 Paris cedex 13

Courriel : oeap-courrier@finances.gouv.fr